



Controle fiscale / Erreur expert comptable

Par **MIRAS Nicolas**, le **03/10/2018** à **17:31**

Bonjour,

J'ai eu un contrôle fiscal. Malheureusement à cause d'une erreur de déclaration de TVA faites par ma compte je risque une amande de 5%

Y a t-il une assurance chez les experts comptable pour éviter que se soit à moi de régler une somme qui peut aller jusqu'à 50 000€ ?

Merci
Cordialement,

Par **Peretto**, le **04/10/2018** à **22:14**

Bonjour ,

Chaque expert comptable doit souscrire une Responsabilité civile professionnelle.

Vérifier que l'erreur commise par l'expert comptable fait bien parti des secteurs de sa missions.

Trouver les preuves d'erreurs.

Après essayer de trouver un accord avec lui , sinon contacter son ordre , si toujours rien faire une action en justice .

Mais cela peut avoir un coût

De toutes les manières si faute avérée la Tv Pro doit prendre le relai .

Cordialement.